

BOOTCAMP

AGILITÉ. FORCE. ENDURANCE.



Prenez note que nos activités boot camp & zumba seront en congé de Noël pour la semaine du 25 décembre ainsi que pour la semaine du 1^{er} janvier.

N'oubliez pas de vous inscrire à la session d'hiver zumba aux loisirs 450-373-8944 poste 206.

Pour le cours de boot camp, contactez Laurence Varin au L.V.FITNESSCOACH@gmail.com pour les inscriptions.

SESSION ZUMBA HIVER

40\$/ personne
8 semaines
11 Janvier au
29 Février 2024

Loisirs: 450-373-8944
poste 206



Travaux pont Larocque fermé

10 janvier 2024 au 17 mars 2024

Veillez noter que nos bureaux seront fermés à partir du 22 décembre 2023 jusqu'au 3 janvier 2024

Décembre

Le **STAN-INFO**

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, (Québec), J0S 1W0

Téléphone : 450-373-8944

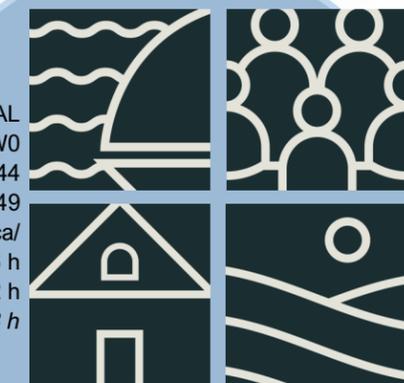
Télécopieur : 450-373-8949

<https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/>

Lundi au jeudi : 9 h à 16 h

Vendredi : 9 h à 12 h

Fermé entre 12 h et 13 h



Chères Staniçoises, chers Staniçois,

Voici venu le temps de prendre un moment, en mon nom personnel et de la part de l'ensemble des membres du conseil municipal, pour vous souhaiter de joyeuses fêtes.

En famille, entres amis ou entres voisins, faites de ce précieux moment de l'année un moment de repos, de paix et de ressourcement.

Pour certaines familles, les fêtes de fin d'année n'ont pas la même saveur. Je vous invite à contribuer aux paniers de Noël qui viendront assurément garnir les tables de nos familles dans le besoin. Nous avons placé dans le hall de l'hôtel de ville des boîtes à cet effet. Votre générosité est grandement apprécié à chaque année.

Au plaisir de vous croiser dans notre belle municipalité.

Jean-François Gendron, maire



À LA MAIRIE

Jean-François Gendron
Maire
Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Sylvain Poirier
Conseiller District 1
conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Prévost
Conseiller District 2
conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Louise Théorêt
Conseillère District 3
conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

Raymond Martin
Conseiller District 4
conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Jacques Mailloux
Conseiller District 5
conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault
Conseiller District 6
conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca



Notre dépouillement de Noël est de retour cette année. Le Père Noël et ses lutins seront présents au centre socioculturel dimanche le 17 décembre de 9 h à 13 h.

Nous vous attendons pour notre traditionnelle activité de Noël pour les enfants de 0 à 12 ans. Il y aura la remise de cadeaux, collations, chocolat chaud ainsi que d'autres surprises.

Un montant de 15\$ par enfants est demandé pour l'achat d'un cadeau d'une valeur de 30\$.

Faire parvenir le coupon-réponse et le paiement avant le 8 décembre au :

221 RUE CENTRALE, SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

450-373-8944 poste 206



Vous prévoyez une fête de famille ou un party de bureau? Un mariage, un shower ou même des funérailles? Nous pouvons vous recevoir.

Le centre socioculturel de Saint-Stanislas-de-Kostka peut être réservé pour des groupes de 20 à 175 personnes.

Service de bar disponible sur place.

Veuillez communiquer avec la Municipalité pour réserver votre date. Tarifs préférentiels pour les citoyens de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Coupon-réponse

Nom du parent : _____ Tel : _____

Adresse postale : _____

Nom de l'enfant: _____ Age : _____

Tout le monde pèse dans la balance

RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Au travail, à l'école ou à la maison

Pour être équitables aux efforts de réduction des déchets de tous, il n'est plus permis de tout jeter à la poubelle.

La réglementation de votre municipalité interdit de mettre à la collecte des déchets des matières qui seraient recyclables, compostables ou valorisables, et ce, autant pour les industries, les commerces et les institutions que pour les résidents.

Pourquoi un tel règlement ?

- Pour limiter la quantité de matières envoyées dans les sites d'enfouissement à fort coût.
- Pour diminuer les impacts environnementaux liés à l'enfouissement des déchets.
- Pour limiter le gaspillage des ressources.
- Pour une meilleure utilisation des services de récupération et de valorisation.

De bonnes raisons pour mieux trier ce qui est mis à la poubelle :

Secteur résidentiel

- Pour être équitable envers les citoyens qui font des efforts de réduction;
- Pour éviter de faire payer les autres pour ses matières recyclables ou compostables envoyées à l'enfouissement.

Secteur des industries, des commerces et des institutions

- Pour limiter l'augmentation des frais de gestion des déchets.
- Pour s'engager à être une organisation écoresponsable.

450 225-5055 | environnement@mrcbhs.ca | mrcbhs.ca



STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE Entre minuit et six heures le matin à compter du 1^{er} décembre, il est interdit de stationner votre véhicule dans les rues.

Avec la saison hivernale qui approche, veuillez vous assurer que rien n'obstrue la portion de terrain donnant sur l'emprise municipale de la rue.

Les avis publics

- 22 novembre 2023 Avis public du calendrier des séances du conseil pour l'année 2024
- 24 novembre 2023 Avis public adoption du budget 2024
- 26 octobre 2023 Avis public Dérogation mineure 539, rue Hébert
- 26 octobre 2023 Avis public Dérogation mineure 26, chemin du Canal
- 26 octobre 2023 Avis public Dérogation mineure 14, rue de la Digue